



Van Lanschot

Les cryptomonnaies

Les cryptos déchiffrées en 10 questions et réponses.

Publication thématique | février 2018

Les cryptomonnaies suscitent l'intérêt, mais également la controverse. Si les partisans pensent que la technologie sous-jacente matérialise le tournant technologique actuel, les régulateurs, quant à eux, rencontrent bien des problèmes en la matière. Tandis que certains investisseurs veulent avoir leur part du gâteau au vu de l'augmentation des cours sans nécessairement comprendre le problème sous-jacent (potentiel). Il y a souvent plus de questions que de réponses au sujet de ce thème. Dans cette publication, nous tentons d'apporter une réponse aux questions les plus fréquemment posées.

In deze publicatie vindt u de volgende onderdelen.

1. Qu'est-ce qu'une cryptomonnaie ?
2. Quelles sont les différentes sortes de cryptos ?
3. Comment les cryptos sont-elles créées ?
4. Où puis-je négocier les cryptos et comment fonctionnent-elles ?
5. Où puis-je conserver mes cryptos ?
6. Pourquoi les investisseurs attribuent-ils une valeur aux cryptos ?
7. Pouvons-nous estimer quelle valeur/quel cours se justifie ?
8. Existe-t-il des solutions d'investissement fiables ?
9. Van Lanschot propose-t-il des possibilités de placement dans les cryptos ?
10. Puis-je venir avec mes gains issus de cryptos chez Van Lanschot ?

1. Qu'est-ce qu'une cryptomonnaie?

Dans les grandes lignes, nous pourrions définir formellement la cryptomonnaie comme « une monnaie décentralisée, convertible et virtuelle, protégée par la cryptographie ». Analysons cette définition.

Décentralisée. Les cryptomonnaies (cryptos) sont décentralisées de deux manières.

- I. Il n'y a aucune institution émettrice centrale, et ce contrairement aux devises « classiques ». Par exemple, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui dirige l'émission des euros.

Nous reviendrons plus tard sur la manière dont cela se passe pour les cryptos, mais il n'existe en tout cas aucune autorité.

- II. Supposons que nous achetions quelque chose par Internet avec notre carte de crédit ordinaire. Il y a alors une vérification de son numéro, de notre identité (par ex. via le code pin) et de la suffisance de notre solde. La compagnie émettrice de la carte de crédit garantit ainsi au site Internet du vendeur qu'il sera effectivement payé.

Par la suite, elle traite consciencieusement les transferts financiers. Il s'agit donc d'un système centralisé, avec l'émetteur de la carte de crédit comme cerveau central.

Il n'y a rien de tout cela pour les cryptos. Il n'existe pas de point central unique qui récolte et valide toutes les données.

La vérification et la validation sont réalisées de manière décentralisée par une multitude d'ordinateurs du réseau crypto. Ceux-ci vérifient la cohérence de l'ensemble.

Dans de nombreux cas, ils se basent notamment sur les transactions antérieures en utilisant la « technologie blockchain ». Toutes les informations historiques se trouvent dans une « chaîne d'informations » : un grand journal de bord dont disposent tous les ordinateurs participants.

Lors de la validation de nouvelles transactions, un bloc de données s'ajoute à la chaîne.

Cette méthode implique que toutes les informations des transactions antérieures et nouvelles sont dispersées dans tout le système, ce qui est fondamentalement différent de notre exemple avec la compagnie de cartes de crédit, où les informations anciennes et actuelles se trouvent essentiellement sur un ordinateur. Et nous devons compter sur le fait que ce collecteur de données unique fonctionne correctement.

Convertible. Les cryptomonnaies sont échangeables contre de la véritable monnaie, telle que des euros et des dollars. Pour ce faire, il convient de passer par des bureaux de change et/ou des plates-formes de négociation qui convertissent des cryptomonnaies. Nous reviendrons plus tard sur le fonctionnement de cette négociation.

« La blockchain semble prometteuse, mais la technologie est encore jeune et inexpérimentée ».

Virtuelle. Derrière les cryptomonnaies, il n'y a aucune garantie légale. Leur utilisation comme moyen de paiement et leur convertibilité existent uniquement parce que les

participants au système s'accordent mutuellement (de manière informelle). Or, cet accord peut changer d'un jour à l'autre. Ce n'est pas comme pour l'euro, pour lequel la loi stipule qu'il constitue le moyen de paiement légal utilisable partout. Si demain, je souhaite boire une tasse de café sur une terrasse, je suis certain de pouvoir payer avec mes euros. Ce n'est pas le cas avec les cryptos. Il est tout à fait possible que le gérant accepte les bitcoins aujourd'hui, mais plus le demain. C'est son droit.

2. Quelles sont les différentes sortes de cryptos?

Il existe des centaines de cryptos, ce qui crée un paysage très diversifié. Nous en aborderons brièvement cinq, surtout pour montrer qu'une crypto n'est pas l'autre. Le domaine d'application peut être très divers, tout comme les technologies sous-jacentes peuvent varier.

Le bitcoin. Le pionnier des cryptos est le bitcoin, créé par le (mystérieux) Japonais Satoshi Nakamoto. Le bitcoin a été créé en 2008/2009 avec un logiciel fourni en licence libre sur Internet et dont le but consiste à exécuter des paiements en bitcoins sans utiliser le système financier central.

Le Bitcoin Gold et le Bitcoin Cash. Il s'agit de dérivés directs du bitcoin, ayant l'avantage de traiter les transactions plus rapidement, car ils ne conservent pas de manière décentralisée toute la chaîne d'informations historiques. Le système est donc moins lourd.

Ethereum. Les cryptos peuvent avoir un tout autre objectif que les paiements. C'est le cas d'Ethereum. Ethereum est plus une plate-forme qui met sa technologie à disposition

d'autres pour développer des applications de la technologie blockchain. En effet, une crypto est une partie de logiciel permettant la transmission sécurisée d'informations. Ces informations peuvent être un paiement, mais il peut aussi s'agir d'informations contractuelles, par exemple.

Supposons que nous voulions prouver qu'un terrain que nous vendons nous appartient effectivement. En revanche, nous voulons aussi nous assurer qu'au moment où nous fournissons la preuve, nous serons payés immédiatement. Il est imaginable qu'à l'avenir, nous puissions prouver cette information au moyen de la technologie blockchain en envoyant une crypto. Ensuite, le système décentralisé la vérifie, la valide et active automatiquement le paiement qui nous est destiné. On appelle ce processus les « smart contracts ».

Ethereum peut fournir les unités de construction technologiques devant permettre de mettre un tel système sur pied. Ces unités de construction, les cryptos, sont en fait le support sur lequel, dans ce cas-ci, nous écrivons les informations que nous désirons prouver (à savoir que nous sommes le propriétaire légitime du terrain concerné), avec, en outre, un bouton de démarrage automatique programmé qui lance le paiement.

Le Ripple. Cette crypto est émise par la société éponyme, active dans les logiciels professionnels de négociation de devises. La crypto Ripple n'a toutefois aucun lien avec ces logiciels. Elle relève d'une autre branche de l'entreprise.

Le Ripple est apprécié, car la société collabore avec d'importants acteurs financiers, tels qu'UBS, Banco Santander et Bank of America. Selon les fundamentalistes de la crypto, le Ripple n'est donc pas une véritable crypto, car le système n'est pas décentralisé. Le Ripple est un système centralisé visant à faciliter les paiements dans des devises existantes.

Il s'agit surtout d'une solution plus rapide et plus efficace pour les transactions financières actuelles. Le Ripple n'est pas destiné à faire office de moyen de paiement en soi.

« Les cryptos sont des options sur l'espoir de leur succès »

L'IOTA. Il s'agit d'une crypto qui ne fonctionne pas selon la technologie blockchain. Le marché cible est l'Internet des objets : le système par lequel les appareils intelligents communiquent entre eux via Internet. Supposons que dans le futur, mon frigo intelligent détecte qu'il n'y a plus de lait. La commande et le paiement automatiques d'un nouveau stock au supermarché pourraient passer par le logiciel IOTA.

3. Comment les cryptos sont-elles créées?

Il existe diverses possibilités.

- Tout le monde peut créer une nouvelle crypto. La plate-forme Ethereum en fournit souvent la base. L'émission d'une nouvelle monnaie numérique peut passer par une ICO ou « Initial Coin Offering ». Par analogie avec une IPO (Initial Public Offering), c'est-à-dire l'entrée en Bourse d'une action. Dans le cas d'une ICO, les inventeurs d'une nouvelle application crypto lèvent des fonds au moyen d'une sorte de crowdfunding. L'investisseur donne des liquidités et reçoit des cryptos en échange, qui sont ensuite à nouveau cotées sur la (les) plate(s)-forme(s) de négociation.



Remarque : il ne s'agit aucunement d'actions d'une société. Ce sont de simples monnaies numériques. Néanmoins, l'autorité américaine de surveillance des Bourses (la SEC) a commencé à développer une réglementation pour les ICO. En effet, des fonds externes sont levés, comme pour une IPO. Dans le reste du monde, les ICO se déroulent encore dans un vide juridique pour l'instant. C'est pourquoi la Chine a décidé de les interdire.

- Certaines nouvelles variantes sont dérivées de cryptos existantes, souvent avec une amélioration technologique ou une manière de travailler adaptée. Dans le jargon, cela s'appelle du forking. Les monnaies Litecoin et Bitcoin Cash en sont des exemples.
- Enfin, il y a bien sûr le procédé de « mining ». Prenons l'exemple du bitcoin : la validation des transactions se déroule de manière décentralisée au moyen de la résolution d'un problème mathématique. Au moment où la validation est nécessaire, les ordinateurs participants commencent à calculer. Celui qui résout le problème en premier et fournit ainsi une validation reçoit un certain nombre de nouveaux bitcoins en récompense.

Près de 17 millions de bitcoins ont déjà été créés sur le total maximal de 21 millions.

4. Où puis-je négocier les cryptos et comment fonctionnent-elles?

On parle souvent d'une fusée à deux étages dans la négociation des cryptos. Les cryptos sont négociées sur des plates-formes contre des bitcoins ou des Ethereum. Vous devez donc d'abord acheter une position dans ces monnaies.

Première étape : l'échange d'euros ou d'une autre devise contre des bitcoins ou Ethereum

De nombreux bureaux de change sont disponibles en ligne. Ces parties sont soumises à la législation relative à la connaissance de leurs clients, à l'antiblanchiment et à la lutte contre le terrorisme, et demandent donc généralement que vous vous identifiiez. Dans le monde entier, les bureaux de change font face à des retards à cause de l'afflux de nouveaux clients. Certains sont même (temporairement) fermés aux nouvelles inscriptions.

Bureaux de change connus :

- Litebit.eu
- Kraken.com
- Bitstamp.net
- Bitonic.nl

Si vous avez acheté des bitcoins ou des Ethereum via un bureau de change et que vous désirez acquérir d'autres cryptos, suivez la deuxième étape.

Deuxième étape : le transfert de bitcoins ou Ethereum sur une Bourse de cryptos (change).

Une partie des bureaux de change susmentionnés proposent plusieurs cryptos, mais proportionnellement, le choix est plus restreint que sur une Bourse de cryptos. Autre différence importante : un bureau de change agit pour son propre compte et avec ses propres fonds, alors qu'une Bourse n'est que l'intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur.

Bourses de cryptos connues :

- Bittrex.com
- Binance.com
- Poloniex.com

Chacune de ces Bourses dispose de sa propre sélection de cryptos négociables, tout comme Euronext propose d'autres actions que le New York Stock Exchange.

Nous insistons sur le fait que nous ne fournissons tous les noms susmentionnés qu'à titre d'exemples arbitraires. Il en existe bien davantage. Nous ne vous conseillons nullement d'utiliser ces plates-formes si vous souhaitez négocier des cryptos. Nous connaissons uniquement ces plates-formes de nom et n'avons aucun jugement à leur égard.

Les plates-formes de négociation susmentionnées ne sont pas des Bourses régulées ni des institutions financières. Elles ne sont soumises à aucun contrôle ni régulation. Il est impossible de déterminer si elles sont fiables ni la qualité de leur sécurisation. Ni quant à leur intention ni au niveau de leur fonctionnement pratique. Il y a eu plusieurs cas de fraude importants. La négociation via ces plates-formes n'offre aucune protection sur la base d'aucun cadre légal. Le système de garantie des dépôts ne s'applique pas non plus.

La négociation de cryptos : moins transparente et en grande partie basée sur une analyse technique.

Pour la détermination de la valeur des cryptos, bon nombre d'investisseurs s'inspirent de l'analyse technique où l'étude des graphiques des taux et des informations de marché historiques mène à des suppositions sur le futur cours d'une crypto. Cela n'a rien à voir avec l'analyse fondamentale de l'évolution que peut, par exemple, présenter une monnaie. Le danger est qu'en négociant uniquement sur la base de l'évolution des cours, de nombreux investisseurs tirent toujours les mêmes conclusions. Avec comme conséquence des résultats de cours disproportionnellement grands, ce que l'on appelle l'effet autorenforçant.

De plus, la cotation des cryptos n'est pas transparente et diffère d'une plate-forme à l'autre. Il n'y a aucun acteur stabilisateur, comme il en existe sur les marchés réguliers. Par exemple, il n'existe aucun « teneur de marché » contraint d'annoncer les prix. Cela se traduit souvent par des fluctuations de cours irréelles, non explicables et intenses. Sur le marché des cryptos, certains acteurs contrôlent volontairement les cours pour les utiliser ensuite

pour leurs négociations. Les plus petites monnaies sont particulièrement vulnérables, un facteur dont les investisseurs doivent tenir compte. En outre, ces dernières années nous ont montré que les liquidités, surtout en période de stress, laissent à désirer. Les fermetures, temporaires ou non, de plates-formes ne sont dès lors pas rares.

« Les coûts des transactions financières régulières vont un peu à l'encontre des paiements en cryptos »

Beaucoup de cryptos sont négociées en bitcoins et Ethereum. Ces monnaies servent de devise de référence pour l'investisseur en crypto. Un investisseur qui veut quitter l'environnement des cryptos est donc d'abord confronté à la vente des cryptos, puis à la vente de la « devise de référence ».

La turbulence sur les marchés augmente les risques, ce qui a récemment été observé dans la forte baisse de cours de la devise de référence bitcoin.

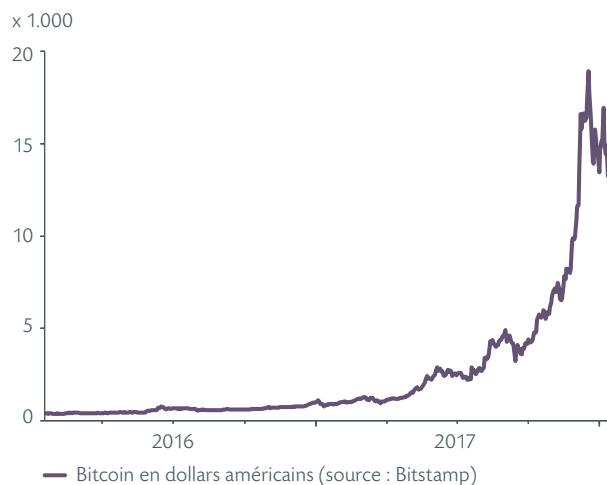
Les coûts de transaction ne sont pas toujours clairs, tant pour la négociation elle-même que pour la conversion des cryptomonnaies en véritables monnaies. Deux pour cent ou plus ne font pas figure d'exception. Surtout s'il s'agit de petits montants.

5. Où puis-je conserver mes cryptos ?

Dans un porte-monnaie électronique : un portefeuille (« wallet »). C'est possible au bureau de change ou sur la Bourse des cryptos, ou encore en transférant les cryptos dans un portefeuille en gestion directe ou sur un appareil informatique séparé. Une sorte de clé USB externe. La réalisation de back-up et les mots de passe revêtent, dans ce cadre, une importance capitale. Nous lisons trop souvent des témoignages de personnes qui ont perdu leurs bitcoins après avoir jeté leur ordinateur. Dans pareil cas, vous avez réellement perdu votre argent.

Il va de soi qu'un portefeuille séparé est plus sûr. Dans le « monde des investissements normal » des actions ou des obligations, les places de marché (Bourses) et les lieux de stockage sont aussi strictement séparés. Si une plate-forme de commerce venait à fermer, il est, en effet, possible que l'investisseur perde les cryptos qu'il y conservait.

Le cours d'un bitcoin exprimé en dollars américains



Source: Thomson Reuters Datastream



Combiner les places de marché et lieux de stockage est également un étrange paradoxe en vertu de la cryptophilosophie. En effet, l'un de ses principes de base est le fonctionnement décentralisé. Tout le contraire donc de ce qui se passe lorsque la négociation et le stockage se déroulent en un seul et même endroit.

Cependant, un portefeuille (physique) séparé n'offre pas de garantie sans faille. Où le conserverez-vous ? Dans un coffre du système financier traditionnel ? Ou sous le bon vieux matelas, tout aussi inflammable que la maison si le destin venait à s'acharner ?

6. Waarom kennen beleggers een waarde toe aan crypto's?

Les cryptos sont un fragment de logiciel permettant d'envoyer des informations via un réseau décentralisé en toute sécurité sans que nous devions nous appuyer sur et/ou avoir confiance en une autorité centralisée, dirigiste et de contrôle. Les cryptos constituent l'outil de travail pratique, une sorte de matière première de base avec laquelle le système fonctionne dans la pratique.

Nous pourrions nous imaginer que si une application spécifique des cryptos était effectivement largement adoptée, l'utilité et l'utilisation pratique de cette matière première de base (les fragments de logiciel) augmenteraient continuellement, ce qui créerait de la valeur.

Supposons que le bitcoin évolue en un moyen de paiement largement accepté. Dans ce cas, la demande augmenterait et le bitcoin disposerait de sa propre valeur, car nous en aurions besoin pour participer au système. Autre exemple : un nombre croissant d'applications concrètes sont créées sur la base de la

technologie Ethereum. Dans pareil cas, « la matière première de base Ethereum » prend de la valeur : vous en avez besoin pour développer ou utiliser une application spécifique.

7. Pouvons-nous estimer quelle valeur/quel cours se justifie?

La réponse est simple : non.

- Tout d'abord, il faut voir si la technologie blockchain et les technologies apparentées perceront effectivement. Bien qu'elles semblent prometteuses, le phénomène est relativement récent.
- Il subsiste donc des points d'interrogation concernant la technologie. Par exemple, pour le bitcoin, la validation des transactions requiert toujours plus de puissance de calcul et de temps de traitement à mesure que le système se développe. Le problème mathématique à résoudre pour valider les transactions demande tellement de puissance de calcul et d'électricité que la récompense pour « la création de monnaie » menace de ne plus compenser les tarifs d'électricité occidentaux. Pas étonnant que de nombreuses usines de création de monnaie se trouvent en Russie ou en Chine, c'est-à-dire dans des régions froides où le refroidissement des ordinateurs de calcul consomme moins d'énergie. Tout cela diminue la chance que le bitcoin évolue effectivement en un moyen de paiement pratique et largement utilisé pour les transactions quotidiennes. Bien sûr, la technologie ne piétine pas. De nouvelles cryptos tentent d'améliorer la vitesse de traitement. Mais nul ne sait si une version améliorée franchira un jour le seuil critique de l'utilité pratique suffisante, quel qu'il soit. Il est, par ailleurs, compliqué de lier une valeur fondamentale à une crypto.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les investisseurs s'inspirent de l'analyse technique pour encore pouvoir expliquer l'évolution des cours d'une certaine façon.

- Ensuite, la question est de savoir s'il est réellement impossible de craquer le système. Si à un moment donné les ordinateurs quantiques (ordinateurs ayant une énorme capacité) venaient à percer, ce ne serait pas certain.
- De plus, il y a la législation. Les participants à un monde crypto clos peuvent convenir entre eux d'utiliser une monnaie virtuelle déterminée comme moyen de paiement, mais tant que le législateur ne reconnaît pas la monnaie comme un moyen de paiement légal, on ne peut rien en faire hors de cette « communauté close ». D'où le raisonnement selon lequel la valeur de la crypto concernée dépendrait de sa future large utilisation.
- Sous la pression de l'opinion publique, les autorités ne vont-elles finalement pas être tenues d'accorder une telle reconnaissance ? Le Japon a, par exemple, déjà pris des mesures. Toutefois, de manière générale, on procédera probablement avec prudence. Pourquoi un organe centralisateur renoncerait-il au contrôle d'un processus, par exemple la création de monnaie ou les transactions financières ? Au profit d'un système qui privilégie un aspect anarchique d'un point de vue idéologique, s'opposant au contrôle central en lequel nous devons avoir confiance. Par exemple, la Corée du Sud songe à interdire les plates-formes de négociation de cryptos. En Chine, les ICO appartiennent déjà à l'histoire ancienne.
- Cela ne veut pas dire que les pouvoirs publics et les entreprises (le système) n'utiliseront pas les cryptos, mais qu'elles les adopteront plutôt comme une nouvelle technologie, afin d'améliorer leurs propres processus administratifs. Tout comme d'autres technologies par le passé.

- L'argument largement répandu selon lequel les cryptos disposent d'une quantité d'émission maximale n'est pas nécessairement pertinent pour la détermination de leur valeur. Comme nous l'avons déjà vu, il n'y a aucun plafond au nombre de nouvelles monnaies ou de dérivés de monnaies existantes. De plus, cette quantité d'émission maximale ne constitue pas une donnée technique. Il s'agit d'une décision humaine. Or, les hommes changent souvent d'avis...
- Afin d'illustrer la question de l'évaluation des cryptos, nous pouvons établir une comparaison avec la fin des années 1990. Lors de la création d'Internet, toutes sortes de sociétés informatiques sont apparues avec un modèle de rémunération qui semblait prometteur sur papier, mais devait encore faire ses preuves. Ces pionniers ont toutefois attirés des talents, pas avec des salaires (mirobolants), car ils n'avaient pas d'argent, mais plutôt avec des options sur actions. Ces options étaient une loterie sur la percée de l'entreprise concernée. Si le projet fonctionnait, les titulaires de l'option encaissaient la plus-value. Si toute l'histoire échouait, ils devaient trouver d'autres moyens de gagner de l'argent.

Nous pouvons considérer une crypto comme une option sur l'espoir que l'application concernée perce un jour.

Il faut toutefois garder à l'esprit que les premières applications d'une technologie nouvelle et jeune sont rarement les vainqueurs finaux. Sans oublier la question qui nous occupe le plus : faut-il miser sur les actions d'une société qui commercialise l'application rêvée, ou sur l'instrument de travail/la matière première de base concret avec lequel cette société met au point son application pratique ? Comparons cela avec les voitures. Supposons que cette technologie n'ait jamais été développée jusqu'à maintenant, et fasse soudain son apparition. Quel serait le meilleur placement structurel ? Les actions d'un constructeur automobile ou la voiture

même, c'est-à-dire l'instrument de travail pratique utilisé par les constructeurs ?

- Les cryptomonnaies consistent, aujourd'hui en tout cas, à parier sur le fait que demain, un autre acheteur y croira encore davantage. Ou veut simplement prendre le train en marche. Les trains ont cependant le fâcheux inconvénient de pouvoir dérailler à tout moment, surtout s'ils sont des prototypes et que leur technologie, leur applicabilité adaptable et leur encadrement ne sont pas encore du tout stabilisés.

8. Existe-t-il des solutions d'investissement fiables?

À vrai dire, non. Différents gestionnaires de patrimoine étudient la possibilité de développer une solution d'investissement accessible, sans résultat jusqu'à présent. Plusieurs parties renommées ont d'ailleurs abandonné leurs projets après les avoir étudiés. En effet, elles aussi se heurtent au problème d'évaluation des marchés non liquides, non transparents et non régulés.

Aux États-Unis, des maisons de fonds tentent d'obtenir une autorisation pour un tracker sur le bitcoin (un EFT). Elles veulent, pour ce faire, utiliser les futures lancés récemment sur le bitcoin. Le régulateur (la SEC) a néanmoins toujours refusé pour l'instant. Si nous en arrivions là, ces produits seraient destinés avant tout au marché américain.

En Suède, des instruments sont cotés pour réagir au bitcoin et à l'Ethereum. Il n'y a cependant pas de trackers. La cotation est réalisée sous la forme d'une obligation (notes) : l'émetteur s'engage à ce que le remboursement reflète le



cours du bitcoin ou de l'Ethereum, ce qui implique un risque de crédit pour l'émetteur. En outre, il y a les instruments fermés, aussi appelés « closed end » dans le jargon. Aucune unité supplémentaire n'est créée si de nouveaux investisseurs se présentent. L'émetteur n'est pas obligé non plus d'acheter des unités en cas d'offre. Cela signifie simplement que l'offre et la demande déterminent le cours. Une forte demande peut faire monter le cours bien au-delà de la valeur intrinsèque. Une importante offre peut produire l'effet inverse.

9. Van Lanschot propose-t-il des possibilités de placement dans les cryptos?

Non. Il va de soi que nous suivons le « dossier » avec attention. Mais pour le moment, nous préférons ne rien proposer dans la sphère des cryptos.

- Car il existe tout simplement peu voire pas d'instruments et de plates-formes de négociation avec une détermination des cours fiable, régulée et liquide. Or, il s'agit pour nous de conditions de base pour pouvoir offrir des instruments de placement largement disponibles et responsables.
- Car nous ne pouvons d'aucune manière évaluer une éventuelle valeur fondamentale des cryptos.
- Car les cours sont très volatiles. L'argument selon lequel nous pouvons utiliser cette volatilité comme une diversification à l'égard d'autres placements ne fonctionne pas. L'histoire des cryptos est trop récente pour pouvoir calculer des chiffres de corrélation fiables

avec d'autres instruments de placement. Avec en plus des cours des cryptos qui ont été instaurés de manière non transparente.

- Car en Belgique il est interdit de proposer un produit financier dont le rendement dépend directement ou indirectement des cryptos.

10. Puis-je venir avec mes gains issus de cryptos chez Van Lanschot?

Oui, du moins si le dépôt se compose de devises et/ou de titres réguliers et pas de cryptos. Ensuite, nous utilisons la procédure normale en ce qui concerne « l'origine du patrimoine ».

Disclaimer

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées exclusivement à des fins d'ordre général. Il n'est pas tenu compte des circonstances propres à votre situation personnelle. Ces informations ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil juridique, financier, fiscal ou d'une autre nature professionnelle. Nous vous conseillons de ne pas agir directement sur la base de ces informations, mais de consulter un spécialiste préalablement à toute action. La présente publication ne constitue pas une offre et aucun droit ne peut être revendiqué sur la base de cette publication. Nous avons apporté, dans la réalisation de cette publication, le plus grand soin possible à la sélection des sources externes. Nous ne pouvons garantir que les informations qui proviennent de ces sources et sont reprises dans cette publication sont correctes et complètes ou le resteront dans le futur.

Nous déclinons toute responsabilité pour les erreurs d'impression et de typographie. Nous ne sommes pas tenus d'actualiser ou de modifier les informations que nous avons reprises dans cette publication. Tous les droits relatifs au contenu de cette publication sont réservés, y compris le droit de modification.

Il est interdit de reproduire les informations reprises dans cette publication, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord écrit préalable de Van Lanschot. Van Lanschot dispose d'une politique en matière de prévention de conflits d'intérêts. Cette politique figure sur notre site web www.vanlanschot.be.

Van Lanschot se trouve, en tant qu'organisme de crédit, sous la surveillance de la Nederlandsche Bank (DNB), de la Banque nationale de Belgique (BNB) et de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). F. van Lanschot Bankiers, succursale belge, est l'établissement belge de F. van Lanschot Bankiers N.V., Hooge Steenweg 29, 5211 JN 's-Hertogenbosch, Pays-Bas. F. van Lanschot Bankiers intervient en qualité de fournisseur de liquidités et peut intervenir en qualité de fournisseur de produits de paiement, d'épargne et de crédit, en tant qu'intermédiaire en produits d'assurance et en tant que fournisseur ou exécutant de services d'investissement. Pour d'éventuelles plaintes concernant nos services financiers, veuillez vous adresser au Manager Service et Plaintes, 2018 Antwerpen, Desguinlei 50.